

## Ne pas choisir que les bons morceaux

L'UNION EUROPÉENNE IMPOSE PROGRESSIVEMENT À SES MEMBRES LA DÉMONOPOLISATION DES GRANDS SERVICES PUBLICS. C'EST UNE politique délibérée et volontariste. La concurrence extensive à l'intérieur du marché commun a pour objectif l'abaissement des coûts de produits essentiels pour les entreprises et la volonté de faire naître de grandes sociétés européennes, transnationales, qui soient de taille mondiale par leur capacité d'investissement. La Suisse, géographiquement européenne, ne peut ignorer cette politique; mais elle n'est pas tenue de s'aligner à l'identique.

La gauche est encline à en faire un sujet de résistance idéologique: s'opposer à la «marchandisation» de biens essentiels. Pourtant, l'énergie ou le transport de colis ont déjà, de fait, un prix dicté par des sociétés qui font du bénéfice et qui, parfois, en distribuent. Il est plus concret et plus accrocheur de se positionner directement face à la politique de l'Union Européenne.

La démonopolisation et l'extension de la concurrence à des secteurs, jusqu'ici protégés, courent trois risques de dysfonctionnements identifiés. Premier risque: la concurrence ne s'intéresse qu'aux gros clients. Ils sont facilement repérables, qu'il s'agisse par exemple de l'énergie ou de la poste. Elle se désintéresse, en revanche, du tout-venant, des clients périphériques jugés peu rentables, voire d'un rendement déficitaire. Deuxième risque: si la petite clientèle reste captive d'un monopole subsistant ou d'une entreprise dominante, elle est exposée à payer le prix de la concurrence acharnée du secteur «gros clients».

Troisième risque: une entreprise étrangère forte de sa puissance dans son propre pays peut, par dumping, chercher à étendre son empire. La taille du marché suisse le permet. Il n'est pas trop grand, donc l'investissement d'entrée n'est pas trop coûteux; mais il est assez grand, donc de bon profit en cas de succès.

Ces trois risques cernent le contour d'une contre-politique de gauche. Les amateurs des seuls bons morceaux devraient être frappés d'une taxe qui tienne compte des charges que supporte celui qui dessert toute clientèle sans restriction. Le Conseil fédéral l'a suggéré, mais bien timidement. Quant à la clientèle qui resterait captive, faut-il lui offrir des choix concurrentiels, et ainsi la «décapiter»? Ce n'est pas le calcul compliqué du plus avantageux des fournisseurs qui l'intéresse, mais plutôt la garantie, contrôlée, qu'elle paie le «juste prix». Enfin le dumping devrait être rendu illicite, étant défini comme le fait d'offrir à un client étranger un prix inférieur à celui qui est appliqué au client indigène.

De telles précautions ne correspondent pas à la lettre des directives européennes. Mais elles permettraient une première adaptation, celle d'un non-membre de l'Union Européenne, celle d'une concurrence régulée et cadrée. A notre manière, ce serait une contribution à la construction européenne. AG

---

**La gauche est encline à en faire un sujet de résistance idéologique: s'opposer à la «marchandisation» de biens essentiels.**

### Sommaire

**Politique de la santé:** L'impossible révolution (p. 2)

**Management:** La gestion des bonnes affaires culturelles (p. 3)

**Ferroustage:** L'œuf de Colomb (p. 4)

**Anniversaire:** Il était une fois... (p. 5)

**Point de vue:** Extrême droite: éternel recommencement de l'histoire (p. 6)

**Prix Dentan:** Entre Évangile et cynisme, l'espace de la littérature (p. 7)

# L'impossible révolution

**Le système de santé suisse est trop complexe. Un traitement radical pourrait lui être fatal et attiser des conflits insolubles. Un large consensus est la condition indispensable à toute réforme de l'assurance maladie.**

**A**u début de l'année, le Conseil fédéral déclarait vouloir « accompagner plus activement » la ministre de la santé dans le dossier de l'assurance maladie (LaMal). Des commentateurs en concluaient hâtivement la mise sous tutelle de Ruth Dreifuss. Parallèlement les partis politiques y sont allés de leurs propositions d'assainissement. Réduction drastique des coûts pour la droite, mais sans trop préciser la manière d'y parvenir ; nouveau mode de financement plus équitable pour la gauche.

Après sa retraite dans la chaire d'Ëttingen, le gouvernement a dû se rendre à l'évidence. Le système de santé est trop complexe pour supporter un traitement de choc. Les pistes évoquées par le Conseil fédéral ne décevront que ceux qui croient au miracle et oublient que toute réforme de l'assurance maladie exige un large consensus entre les acteurs en présence : l'histoire de cette législation est jalonnée de menaces et de référendums qui ont fait échec aux bonnes intentions. Entre la régulation par le marché et la planifi-

cation étatique, la voie est étroite pour permettre à la fois de modérer l'évolution des coûts et de répartir plus équitablement leur charge.

Sur le premier volet, le Conseil fédéral avance avec prudence: second avis médical obligatoire pour une série de prestations, introduction d'un carnet de santé, création d'un fonds pour les cas très coûteux. A terme, il faudra pourtant bien aborder la question d'une compétence accrue de la Confédération, seule à même de piloter un système d'une telle complexité. Mais les cantons n'abandonneront pas sans résistance une de leurs compétences centrales. Par ailleurs nous n'échapperons pas à des modalités de contrôle plus serré de la qualité des prestations offertes, dont on sait un bon tiers inutile, pas plus que nous ne pourrons éluder la question du numerus clausus pour les prestataires de soins. Là aussi il faut s'attendre à une opposition résolue des professionnels de la santé. Enfin le choix de la LaMal de mettre en concurrence des caisses, qui ont l'obligation et de contracter avec tous les prestataires reconnus et

de rembourser les mêmes prestations, devra être reconsidéré: cette concurrence ne conduit-elle pas surtout à attirer les bons risques et aggraver les coûts des assurances par des dépenses de gestion et de publicité inutiles? Mais là, ce sont les assurés qui n'apprécieront pas de se voir imposer leur médecin.

Reste le second volet, celui du financement. Si le Conseil fédéral reconnaît que problème il y a pour les familles de la classe moyenne, il ne propose pas de solution à court terme. Il ne suffit pas de préconiser la mention d'un but social dans la loi, encore faut-il le concrétiser. Si le plafonnement des primes à 8% du revenu des ménages – c'est l'option qu'a choisie le Conseil des États – paraît inadéquat au gouvernement, ce dernier se doit alors d'ouvrir de nouvelles perspectives. Car la hausse annoncée par les caisses pour l'an prochain interdit de temporiser. Or la solution crève les yeux: des primes proportionnelles aux revenus, telles que proposées par l'initiative socialiste qui, dès lors, voit s'améliorer ses chances d'être acceptée en votation populaire. *jd*

## Loi sur les étrangers

### Admission et intégration

**L**e message du Conseil fédéral concernant la Loi sur les étrangers a été publié dans le n° 20 de la Feuille fédérale (21 mai 2002).

La politique d'admission est restrictive, car « en règle générale, il n'existe ni droit à l'entrée ni droit au séjour » pour les étrangers se présentant à la frontière du pays (1.2.3).

Quant à l'intégration, elle est impérative et univoque. « Lorsque des autorisations de séjour sont délivrées à ces personnes, on attend d'elles qu'elles s'adaptent au milieu professionnel et que

leurs connaissances linguistiques ainsi que leur âge leur permettent de s'intégrer durablement... » Par ailleurs, il faudrait « surtout éviter que l'entrée en Suisse des nouveaux étrangers en provenance des États tiers ne se traduise par une nouvelle vague d'immigration de main-d'œuvre peu qualifiée, présentant des problèmes accrus d'intégration. Il convient aussi d'éviter que les étrangers nouvellement entrés dans notre pays fassent une concurrence inopportune aux travailleurs en Suisse... » (1.2.3.1). *réd.*

# La gestion des bonnes affaires culturelles

**Tant qu'à enfoncer des portes ouvertes, autant le faire avec élégance et profit. Ainsi pensent les auteurs d'une brève étude sur la *Cultural Governance*.**

Cette étude, publiée dans un livret format passeport\*, émane d'une société de conseil, Egon Zehnder International (voir encadré), qui s'intéresse désormais au cas particulier des «entreprises culturelles». Qu'elles soient constituées en sociétés commerciales, en fondations ou en associations, les principales atteignent une dimension qui exige un «management» analogue à celui des entreprises à but lucratif, d'autant plus rigoureux qu'elles travaillent en général avec des subsides et autres financements publics.

Quelle gestion pour les orchestres, les musées d'art, les maisons de théâtre, les grandes compagnies de ballet? Quels contrôles pour leur direction artistique et leur administration? Quelle planification pour leur financement et leur trésorerie? Qui définit la stratégie, les objectifs, les priorités? Qui assume la surveillance de leur mise en œuvre? Bref, quelle «gouvernance culturelle»?

## L'irrationalité des artistes

Le problème n'est pas simple, dans la mesure où les activités culturelles les mieux gérées comportent encore une grande part d'aléas et d'irrationalité. Pour ne rien dire des personnels concernés, particulièrement les artistes, qui appliquent le plus souvent d'autres critères de choix que ceux de l'efficacité, de la rentabilité ou

de l'opportunité.

Or, après une vingtaine d'entretiens approfondis avec des responsables culturels au plus haut niveau et au terme de leurs réflexions, les huit responsables du projet *Cultural Governance*, qui ont travaillé de leur propre initiative et sans mandat extérieur, parviennent à des résultats tout à fait attendus, simplement confirmés.

## Des constats attendus

Le plus souvent déterminée par l'histoire, la forme juridique des entreprises culturelles importe peu et son éventuelle inadéquation reste moins coûteuse qu'un changement inutilement déstabilisateur. La gestion stratégique des dites entreprises et institutions doit incomber à un comité relativement restreint, en aucun cas à une assemblée de plusieurs dizaines de personnes. La présidence du comité exige une personnalité très motivée, au profil difficile à trouver (EZI dixit), fait à la fois d'ouverture, de rigueur, d'aptitude à la prise de risque, sans oublier la nécessité d'obtenir des résultats. L'autonomie de la direction artistique demeure un axiome, tandis que la répartition des tâches entre les différentes unités (parfois érigées en fallacieux «centres de profit») ressemble à une exigence impossible.

La surveillance financière demeure, à juste titre évidemment, la préoccupation primor-

diale des conseils et comités responsables des entreprises culturelles, dont les membres sont «souvent déconcertés par le désintérêt de la direction (artistique surtout) pour les finances». Vieux conflit entre elle et les soit-disant technocrates, bureaucrates et autres comptables. Vieille méfiance aussi envers les politiques, a priori plus suspects d'abuser de leur pouvoir de payeurs que les sponsors. Comme si les autorités fidèlement subventionnantes étaient moins appréciées que les milieux privés, qui pourtant surfent d'un acteur ou d'un projet culturel à l'autre, en fonction de sa capacité de contribuer à l'augmentation de leur notoriété et à l'amélioration de leur image.

Au passage, les auteurs de l'étude sur la *Cultural Governance* empruntent à leurs interlocuteurs deux constats: d'une part, «la culture est devenue un facteur économique et aussi un lieu de pouvoir»; d'autre part, «la tendance à la professionnalisation dans la gouvernance culturelle est très nouvelle». Et d'en tirer la conclusion qui s'impose opportunément à leurs yeux: on aura besoin de personnes compétentes pour assumer cette gouvernance. Des personnes recrutées par exemple avec l'aide d'EZI. yj

\**Cultural Governance*. Zurich. Egon Zehnder International. 2002. 70 p. (allemand + français)

## Egon Zehnder International

Ce groupe compte parmi les géants mondiaux de la «consultance». Développé à partir d'une société fondée en 1964 à Zurich par celui qui lui a donné son nom, Egon Zehnder International (EZI) compte actuellement plus de 300 experts en gestion d'entreprise et du personnel; ils travaillent dans une soixantaine de sociétés implantées dans plus de trente-cinq pays des quatre continents économiquement intéressants (Afrique donc exclue). A noter qu'il ne regroupe pas des filiales fonctionnant avec un organigramme traditionnel, en pyramide, mais comprend uniquement des sociétés constituées par des partenaires-associés, à la manière des banques privées ou des grandes études d'avocats d'affaires. Les spécialités d'EZI concernent la gestion d'entreprise en général et celle de son «capital humain» en particulier. Il compte parmi les principaux chasseurs de têtes et évaluateurs de cadres supérieurs. Les honoraires encaissés par EZI en 2000 sont estimés à 290 millions de dollars, dont 170 en Europe. yj

# L'œuf de Colomb

**Le transfert du trafic marchandises de la route au rail n'est pas une mince affaire. Il se heurte encore aux difficultés techniques et d'organisation. L'ATE mise sur une intéressante innovation technologique.**

Si 78% du tonnage marchandise qui traverse les Alpes suisses passe par le rail, il n'en demeure pas moins que 1,2 million de camions franchit le Gothard chaque année. À cette aune, les quelque 56 000 camions chargés sur le train ne représentent pas grand chose. Il faut inverser la tendance. Si les questions d'infrastructures et différentiels de prix entre le rail et la route ont fait l'objet de vastes débats, les autres paramètres n'ont pas toujours reçu l'attention voulue: l'accessibilité technique, la souplesse horaire et la fiabilité représentent autant de facteurs décisifs. Seule leur maîtrise donnera au rail la place qu'il lui revient. Petit survol des options.

L'utilisation des containers est assurément plus sensée que le ferroutage sur le plan économique, technique et écologique: il n'est pas nécessaire de tracter la carcasse d'un camion. Le container chargé sur un wagon n'a pas besoin d'être accompagné par un chauffeur. Enfin, il n'y a pas de problème de gabarit sur le réseau actuel.

En revanche, le système des containers est compliqué: dans des terminaux équipés de grues, il faut les soulever puis les déplacer du camion au wagon et vice-versa. En outre, l'interfaçage entre compagnies ferroviaires est une inépuisable source d'attentes et de retards. Le besoin de planification du

trafic ferroviaire est peu compatible avec le fonctionnement d'un système économique axé sur le «flux tendu».

Le ferroutage présente certains avantages organisationnels, car chaque chauffeur suit la marchandise chargée dans son camion. Cela accroît la fiabilité et permet une plus grande souplesse en cas d'imprévu. En revanche, les problèmes pratiques sont nombreux.

- La hauteur cumulée du wagon ordinaire de ferroutage et du camion dépasse très souvent les gabarits ordinaires des tunnels et des ponts.

- Le temps de chargement est trop long, car les camions montent à la file indienne sur le train, depuis l'arrière de la rame. Cette lenteur hypothèque l'intérêt du ferroutage sur les faibles distances. De plus, il n'est pas possible d'intercaler des arrêts intermédiaires sans décharger tout le train.

- Le faible volume du trafic justifie un horaire peu fourni, ce qui accroît encore les temps d'attentes.

Cet ensemble de difficultés techniques et organisationnelles nuit au transfert de la route au rail. En dépit des raisonnements économiques basés sur le prix, l'importante subvention versée par la Confédération ne suffit pas à inverser la tendance.

Consciente de ces problèmes, l'Association Transport et Environnement (ATE) propose

d'imiter le projet franco-italien de ferroutage par le tunnel du Fréjus au moyen d'une innovation technique mise au point par le constructeur alsacien Modalohr. Ses wagons à roues ordinaires sont équipés dans leur partie centrale d'une plateforme surbaissée qui pivote latéralement lors du chargement (voir l'illustration ci-dessous). Cette solution présente des avantages décisifs.

- Le chargement en épis permet à tous les camions de monter simultanément avec un gain de temps considérable.

- Il est possible de décharger un camion lors d'un arrêt intermédiaire.

- L'infrastructure du terminal est très simple: il suffit d'une surface goudronnée de part et d'autre de la voie, et de vérins qui actionnent le pivotement de la plate-forme.

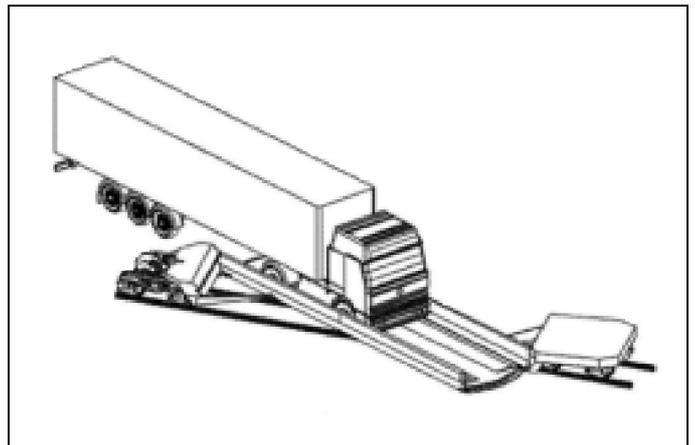
- Comme la plate-forme est très basse, 85 % des camions en circulation en Europe peuvent

être chargés pour des trajets sur les lignes ferroviaires existantes.

Séduite par cette idée révolutionnaire, l'ATE a commandé une étude de faisabilité. Il en ressort qu'il serait possible de transporter ainsi 400 000 poids lourds par an sur la ligne existante du Gothard à une cadence soutenue entre les cantons de Uri et du Tessin. Vu le faible temps de transbordement et l'absence de frontière nationale, le ferroutage deviendrait attrayant.

Selon l'ATE, cette solution est moins coûteuse que la subvention qui est versée actuellement pour le ferroutage. Le temps de construction est de deux ans. L'ATE propose donc d'introduire immédiatement ce système, avant même l'achèvement des NLFA. *mn*

Informations: [www.ate.ch](http://www.ate.ch);  
[www.modalohr.com](http://www.modalohr.com);  
[www.sncf.com/fret/](http://www.sncf.com/fret/);  
[www.hupac.ch](http://www.hupac.ch)



# Il était une fois...

## Soixante ans après, la nostalgie d'un autre temps saisit la mémoire du Mouvement Populaire des Familles. Quelques souvenirs d'un engagement social et politique exemplaire.

C'est un souvenir déjà lointain d'un appartement banal dans le quartier populaire de Montelly à Lausanne. Décor chaleureux et modeste avec une touche d'austérité, et puis ce côté net, propre et digne, signature d'un intérieur ouvrier très helvétique. Nous avons rendez-vous avec le locataire pour lui demander de participer à l'aventure d'une radio locale. Jean Quéloz, c'est de lui qu'il s'agissait, était une de ces personnalités charismatiques et rusées, ambitieuses, énergiques et d'apparence modeste comme sait en fabriquer l'église catholique. Ce n'était pas un leader consensuel, mais un chef qui en imposait.

Le Mouvement Populaire des Familles, le MPF, qui connut ses heures de gloire de 1950 à 1980, c'était lui, comme Duttweiler était la Migros ou Gilbert Trigano le Club Méditerranée: une incarnation totale. Aujourd'hui le MPF a soixante ans et il poursuit son action, même si ce n'est plus l'organisation de masse qui pouvait remplir autrefois les plus grandes salles de Suisse romande.

Le MPF a été créé en 1942 à Genève par des familles issues

de la JOC (Jeunesse Ouvrière Catholique) dans le but de défendre les ménages ouvriers. Pendant la guerre, ils créent un bureau d'achat de charbon et de pommes de terre et un service d'aides familiales pour les mères en difficulté.

### Actions concrètes

En même temps, le mouvement lance des pétitions pour l'augmentation des allocations familiales et commence à s'occuper de logements. Un journal, *Monde du travail*, est lancé. Le mouvement essaime vite dans les autres cantons romands. C'est en 1954 que Jean Quéloz, ouvrier métallurgiste à Moutier devient secrétaire général et succède au fondateur Paul Adam qui s'en retourne à son atelier de menuiserie.

Le MPF reste très concret. Jean Queloz nous a raconté avec le sourire la création d'une boucherie par le MPF dans le Jura. L'expérience fit long feu. Sans boucher professionnel, les militants qui achetaient des quartiers de viande dans les abattoirs ne savaient pas que le bœuf ne se consomme pas frais, mais qu'il faut le laisser rassir. Les estomacs s'en souvenaient encore trente ans plus tard...

L'action la plus étonnante du MPF fut un sondage d'opinion réalisé en 1952 auprès de 1000 familles ouvrières en Suisse romande, opération répétée quinze ans plus tard, qui permit des comparaisons très précieuses. Pas d'ordinateur à l'époque, aucune familiarité avec les techniques d'échantillonnage et de traitement des questions. Cette opération mobilisa une énergie considérable. Une aide fut obtenue auprès d'un institut français ami, « Économie et humanisme ». Les résultats firent sensation et furent très largement diffusés et commentés à travers la Suisse romande. Ils constituent aujourd'hui la principale source pour tous les historiens qui veulent connaître l'état des familles ouvrières en Suisse au milieu du siècle dernier.

### Droit au logement

Le grand œuvre du MPF concerne le logement. En 1967, le mouvement lance une initiative demandant l'inscription dans la constitution d'un article sur le droit au logement. Parti

de Suisse romande, le combat du MPF échoua de justesse avec 48,2 % de oui et neuf cantons acceptant l'initiative, dont tous les romands, les deux Bâle, Bern, Zürich et le Tessin. L'Asloca est née de cet effort. Sans le MPF, l'organisation des locataires n'existerait pas ou en tout cas pas sous la forme qui est la sienne.

Aujourd'hui le MPF est une ONG, un lobby parmi beaucoup d'autres. Le temps n'est plus à ces grands rassemblements, qui étaient d'une certaine manière le pendant démocratique des mouvements communistes. Les militants du MPF étaient souvent, mais pas toujours, membres ou proches du Parti socialiste. Cette aristocratie ouvrière n'existe plus. Le monde a changé. Le MPF a soixante ans cette année. Loin des aciéries de Choindez, des ateliers jurassiens éclairés au néon à sept heures du matin sous la neige de l'hiver, mais toujours présent auprès des plus modestes. Bon vent, le MPF, on a besoin de vous face au populisme. *jg*

### La justice selon le patronat

« Bien sûr, il faut lutter contre la criminalité économique. Mais lorsque la population, à tort ou à raison, a le sentiment que ne sont plus poursuivis - selon parfois des méthodes dignes des westerns - que les délits dits en col blanc et les atteintes à la loi sur la circulation routière, elle commence à s'interroger. La Justice doit certes être égale pour tous; c'est sa vocation. Mais elle doit aussi être crédible et donner confiance à tous; c'est sa mission. » Michel Barde, secrétaire général de la Fédération des syndicats patronaux, in *Entreprise*, n. 2714, mai 2002. *réd.*

# Extrême droite: éternel recommencement de l'histoire

**Pour faire face à la montée des extrémismes, les gouvernements, de droite ou de gauche, doivent décider et agir dans l'intérêt commun des minorités hétéroclites qui composent les sociétés contemporaines.**

Dans les années vingt et trente, une bonne partie de l'électorat connut une attirance presque physique pour ceux qui promettaient à la fois des garanties de reconnaissance, la restauration d'une échelle de valeurs, sûre et traditionnelle, et une dynamique nouvelle. On connaît le désastre qui s'ensuivit. Le demi-siècle suivant a permis au monde industrialisé de connaître un niveau de prospérité matérielle inouï, au prix, on le voit aujourd'hui, d'une perte de tous les repères, d'une déstructuration sociale et culturelle inouïe elle aussi. Le tourbillon a fini par donner le tournis, l'absence de sens se transforme en vertige, la fête a un goût de rassis, d'autant qu'elle compte nombre d'exclus qui n'y sont pas invités.

A nouveau, le politique paraît dérisoire, alors qu'il n'a jamais été si indispensable. L'institutionnel est perçu comme un corps étranger, un rite privé de sens, la société paraît l'adversaire de l'individu (chacun est seul sur son chemin), et non son enveloppe naturelle. Dans ce climat délétère, il y a une quête quasi existentielle d'orientation. A nouveau, devant le silence du politique, l'impuissan-

ce apparente de l'appareil d'État à être là où il le faut, l'attrance grandit alors pour les aventuriers de l'extrême droite, plus ou moins bien masqués. La gauche, les humanistes, les démocrates en sont comme tétanisés. On montre du doigt le bon peuple qui semble jeter aux orties la soupe universelle du libéralisme social qu'on lui propose. En fait, pour l'instant du moins, le vote d'extrême droite est moins un vote pour une idéologie de la loi du plus fort qu'un ultime cri du cœur, un vote par défaut.

**Comme dans les années trente, le centre politique tient malheureusement plus du pudding informe et du ventre mou que d'une force de régulation, d'une éthique de l'action.**

Comme dans les années trente, le centre politique (qui est l'axe naturel des démocrates et des humanistes) tient malheureusement plus du pudding informe et du ventre mou que d'une force de régulation, d'une éthique de l'action.

La gauche perd les élections non parce qu'elle serait trop à gauche ou trop à droite (gare aux stériles débats internes sur ces orientations illusives!). Elle les perd parce qu'elle a perdu la dynamique de l'action, l'affirmation d'objectifs d'efficacité économique, de bonne gouvernance, de justice sociale, de proximité, bref parce qu'elle n'agit plus, qu'elle n'explique plus son action. Elle paraît sans discours, immobile,

sans cohérence.

La majorité des peuples européens se reconnaît, encore, une politique humaniste et humaine. Elle ne veut pas jeter les réfugiés de la misère à la mer. Elle exige que la loi soit la même pour tous. Elle entend éviter les abus, qu'ils soient le fait de réfugiés, de policiers, de chômeurs, de bourgeois ou de fonctionnaires. Elle veut que l'État fasse ce qui est sa seule légitimation: protéger le faible du fort. Elle n'est pas contre le fonctionnaire, mais exige que l'État se rappelle qu'il est au service du public, payé par le public pour le servir et non pour être une fin en soi. Elle n'est pas contre l'impôt mais contre l'impôt injuste. Elle exige clarté, compétence, honnêteté et lisibilité de la part de ses dirigeants.

Elle n'est pas contre le libéralisme et le marché mais exige que des protections sociales soient garanties, que la mon-

dialisation ne soit pas seulement économique. Elle n'est pas pour l'ordre moral mais exige que l'on ferme les sites pédophiles et ose affirmer l'autorité de l'État face aux déprédations et à la primeur du fric sur toutes choses. Oui, la droite populiste ne gagne que par défaut. La gauche, le centre droit et le centre gauche sauront-ils se ressaisir, réinspirer confiance grâce à des hommes et des femmes d'action, de communication, compétents, intègres?

Qui sachent rassembler autour de quelques axes forts et nécessaires. Qui sachent créer cette nation européenne qui est notre patrie commune. Qui imposent aux excès de l'industrie, de la pub et de la technique des limites éthiques. Qui donnent aux citoyens un espace réel d'expression et d'écoute. Bref, qui prennent au sérieux l'appel venu des profondeurs...

René Longet

## Expo.02

Il y a une île à penser au milieu des lacs. Des hommes et des femmes s'exilent déjà dans un module insubmersible pendant deux ou trois jours. Seuls, ils jouent l'allégorie en miniature d'une Suisse exposée à l'histoire, mais solidement ancrée à son exception. Ce complexe, mieux qu'œdipien, du cavalier seul, elle partage avec une certaine mythologie de l'Ouest nord-américain. Coupés des liens mondains, les protagonistes se livreront, selon leur goût, à l'inquiétude ou à l'introspection. Ils pourront néanmoins s'exprimer sur les ondes de la Radio Suisse Romande. Et lancer des SOS de détresse unilatérale sans l'embarras d'un interlocuteur.

md

# Entre Evangile et cynisme, l'espace de la littérature

Le Prix Dentan a distingué cette année le dernier roman d'Etienne Barilier, *L'Enigme*, paru aux éditions Zoé. La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 23 mai dernier, dans les salons du Cercle littéraire de Lausanne.

L'action de *L'Enigme* nous reporte une trentaine d'années en arrière. En ce temps-là, certains s'en souviennent sans doute, il n'était pas encore obligatoire de jouir sans entraves, ni non plus interdit d'interdire; le nouvel évangile de Mai 68 existait dans sa fraîcheur inédite, et ne laissait pas deviner la défiguration qu'il allait bientôt connaître, je veux dire, la tyrannie libertariste néo-libérale des démocraties-marchés contemporaines. Et l'Évangile, avec majuscule, la bonne nouvelle de la Résurrection du Christ (car c'est ce grand sujet, cette énigme fondatrice de l'Occident que Barilier a choisi de placer au cœur de son roman), ... l'Évangile n'était pas encore rabaissé à l'état de fiction théocratique résiduelle, en passe d'être emportée dans le flux marchand des objets et des personnes. En 1972, à la charnière de l'âge moderne et de l'âge post-moderne, l'Évangile, mais aussi la question plus générale de la croyance, du partage entre le vrai et le faux, entre l'illusion et la réalité, ce sont de vraies questions, des questions dramatiques, éminemment romanesques.

C'est en nouant ensemble deux histoires que Barilier, dans *L'Enigme*, reprend ces questions: il met en place, d'une part, une intrigue philologique, dont les héros sont des professeurs de grec, des «codex» de

parchemin à découvrir sur le terrain, en Égypte ou au bord de la mer Morte, avec l'espoir de révélations nouvelles sur l'existence historique du Christ; d'autre part, *L'Enigme* propose un roman de formation, le récit d'une éducation sentimentale dont Jean, le jeune héros, émergera mûri et changé. Jean, assistant de Larive, professeur de grec de l'Université de Lausanne, s'attache d'abord à Aïda, une jeune fille qu'il idéalise et veut aimer comme une image, puis il rencontre Sybille, qui l'initiera avec une généreuse simplicité au plaisir physique, et enfin Chloé, une étudiante qui partage sa passion pour la civilisation antique. C'est Jean qui permet aux deux intrigues de se croiser: par exemple, s'il rencontre Aïda, au Caire, c'est parce que Larive l'a envoyé à Oxyrhynque, un site archéologique proche de cette ville; et s'il rencontre Sybille, à Capri, c'est parce qu'il est chargé d'apporter à un autre helléniste, Montaigne, le codex prometteur qu'il vient de découvrir en Égypte.

## Moralisme protestant

Pour Jean, mais aussi pour Larive et pour Montaigne, le Grand récit de légitimation chrétien n'est pas seulement un objet philologique, une réalité professionnelle. C'est aussi un récit qui les concerne passionnément, qui représente une affaire de vie et de mort, qui a des incidences immédiates et déterminantes sur leurs existences. Ainsi, Jean se sent garrotté dans le moralisme protestant, il vit coupable sous un ciel qu'il imagine «truffé d'oeils et d'œilletons, de regards lourds». Aussi le «petit Suisse vivant après 68»,

quand il aura connu le plaisir avec Sybille, va s'en prendre violemment à Dieu, qui l'empêche «d'être amoureux joyeux, méchant librement. [...] L'inexistence de Dieu? Certes, mais dans un seul but: vaincre la solitude, être libre, libre. Pour vivre. Dieu n'existe pas, tout est permis, même de respirer.» Et Montaigne, qui déchiffre à Capri le codex découvert en Égypte, n'est pas moins impliqué que Jean dans la question de l'existence, ou de l'inexistence de Dieu. Sa femme et sa fille sont mortes en effet dans un accident de voiture, mortes à jamais. «Ma Juliette n'est pas ressuscitée, non parce que nous manquons de foi, mais parce qu'on ne ressuscite pas [...] Un point c'est tout.»

## Le pouvoir des fables

Or, cette évidence, pour Montaigne, «n'a été démentie que par un effort d'illusion véritablement monstrueux, véritablement criminel, et qui s'appelle les Évangiles.» Pour réfuter les Évangiles, il ne faudrait pas moins qu'un Anti-Évangile, par exemple le récit d'un témoin oculaire de la mort du Christ, qui établirait sans conteste le fait de sa non-résurrection. Et voilà que cet Anti-Évangile existe, c'est le codex rapporté à Capri par Jean! Montaigne en révèle le texte au jeune homme progressivement, au fur à mesure que la traduction avance. Mais il faut être attentif ici au cadre de ces scènes de lecture. Montaigne se tient «debout devant le codex ouvert un peu comme le pasteur devant la table de communion, avec le livre, le pain et le vin.» La communication de la mauvaise

nouvelle athée exige le même décorum que celle de l'Évangile chrétien. Et s'il fallait tuer Dieu, tout à l'heure, pour vaincre la solitude, la croyance dévote en sa mort - dont Montaigne s'institue le prêtre - y conduit plus sûrement encore. L'anti-religion de Montaigne proclame un «désespoir triomphant» d'autant moins justifié que le texte sacré sur lequel il se fonde est un faux, et qu'il le sait pertinemment, puisqu'il en est l'auteur! Ainsi, «l'effort d'illusion véritablement criminel» qu'il dénonçait dans les Évangiles ne l'empêche pas d'être un tel criminel à son tour - voire d'être lui-même la première victime de sa machination: car ce faux, Montaigne y croit: il «croit réellement, de tout son être, que ce texte est vrai».

La question, on le voit, s'est progressivement déplacée. Le post-modernisme ne crédite plus les grands récits qui traînent à l'horizon de nos sociétés; le pathos moderniste, à l'inverse, les dénonce: il débusque ce qu'il y a de névrotique dans la religion, ... et propose, avec la même énergie, d'autres névroses. Or, en 1972, nous sommes, avec *L'Enigme*, dans un entre-deux, suspendus entre la croyance militante et le cynisme marchand - c'est-à-dire, ajouterai-je, dans l'espace même de la littérature.

1972, c'est le moment, exquis, où les discours durs sont en train de s'alléger en fiction. Et *L'Enigme*, qui offre au lecteur le roman de ce moment, est donc aussi, dans le même geste, une superbe et convaincante apologie du pouvoir et de la nécessité des fables.

Jean Kaempfer

# Un pays comme les autres

Dans un livre d'entretiens, dirigés par Alain Maillard, les conseillers nationaux écologistes Fernand Cuche et Patrice Mugny imaginent une autre Suisse pour un autre monde.

**N**ous voulons une autre Suisse décline le désir d'altérité des deux parlementaires face aux objets soumis à leur réflexion: les Chambres fédérales, la Suisse, la mondialisation et la gauche. Un volet biographique vient incarner à son tour leurs propos. Il leur donne l'épaisseur existentielle nécessaire à confondre les images caricaturales et stéréotypées dont ils sont fatalement les victimes. Fernand Cuche statufié en monument, monolithe, de la cause paysanne. Patrice Mugny réduit au rôle d'agitateur, bientôt Don Quichotte pathétique dressé contre les moulins à vent du néo-libéralisme.

Cependant, le livre a le mérite de les suivre au rythme de leur parole. Car la durée, un certain écoulement du temps, favorise l'émergence de discours plus nuancés, évoluant au gré de la complexité des questions abordées. Certes, ce sont deux hommes de convictions solidement ancrées dans des expériences intimes, professionnelles, empiriques. Et ils n'hésitent pas à occuper des positions claires, tranchées, parfois intransigeantes. Toutefois, ils ne renonceraient jamais au débat, à la confrontation, voire

au conflit. Pour l'un comme pour l'autre il est inimaginable de penser en dehors du libre jeu des différences qui s'acceptent et se contestent réciproquement. C'est la définition de la politique qu'ils partagent. Point de départ de leur désir de changement.

## Nouvelles perspectives

Un autre parlement tout d'abord. Lieu central de la démocratie, mais qui est également source de discrimination. Car les décisions se prennent parfois ailleurs, loin de l'hémicycle, fomentées par des petits groupes de personnalités influentes. Sans parler de la mainmise de l'administration sur les rouages du pouvoir fédéral. Ils croient néanmoins à l'utilité de leur fonction. Surtout quand il s'agit de défendre

des positions minoritaires autrement vouées au silence. Ils déplorent le conformisme, l'absence de créativité, alimentés par la peur de l'échec qui débouche sur la recherche du consensus à tout prix. Surtout, ils regrettent le temps toujours insuffisant et le déficit de représentation politique dont souffrent certaines couches de la population. Ils militent pour la professionnalisation du Parle-

ment et stigmatisent la connivence routinière entre les parlementaires et les milieux économiques dont ils sont issus en majorité.

Une autre Suisse, ensuite. Sur fonds d'exposition nationale, ils revendiquent un regard moins complaisant et superficiel sur l'identité du pays. Identité qui languit dans une crise profonde depuis l'éclatement du scandale des fonds juifs en déshérence. En effet, elle attend toujours une pensée désenchantée, ni défaitiste ni triomphante, mais critique sur son passé et sur son avenir. Ils dessinent une Suisse intégrée au contexte européen, un pays comme les autres, où les gens ont envie de vivre ensemble, libérés du *Sonderfall* (ce goût de l'exception).

## Une autre gauche

Le choix de l'appartenance écologiste s'explique par leur besoin d'une vue d'ensemble sur les problèmes. Car la défense des plus démunis ou des valeurs de la culture paysanne, passent par la sauvegarde du milieu vivant. La qualité de la vie est ainsi au centre de leur préoccupation et de leur activité militante et parlementaire. Être à gauche signifie alors le développement d'une socialité accrue fondée sur la conscience de l'autre. Une sorte d'humanisme à réinventer, où l'homme n'est pas la mesure de toute chose, mais l'instigateur d'un monde accueillant le plus grand

nombre dans la dignité. L'enjeu de la politique est justement l'équilibre entre l'économie, le social et l'écologie contre la dictature du profit et des marchés. Vers une autre mondialisation soucieuse du destin de l'homme et des coûts sociaux et environnementaux de son activité.

A la fin du livre et d'une seule voix, Fernand Cuche et Patrice Mugny rêvent d'utopie: un projet politique débarassé du pragmatisme usé pour tenter l'impossible, à la barbe des dogmes et des doctrines. *md*

Fernand Cuche, Patrice Mugny, *Nous voulons une autre Suisse*, questions d'Alain Maillard, L'Aire, Vevey, 2002.

IMPRESSUM  
Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Guyaz (jg)**  
**Jean Kaempfer**  
**Yvette Jaggi (yj)**  
**René Longet**  
**Roger Nordmann (rn)**

Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis**  
**Marco Danesi**

Responsable administrative:  
**Isabelle Gavric-Chapuisat**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
Etudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)